



Ville de Pirae
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V.



BDR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 134/2016 DU 20 OCTOBRE 2016

Approuvant le projet « Aide à la parentalité sur Tuterai Tane Maternelle ».

Date de convocation : 13 OCTOBRE 2016	L'an deux mille seize, le vingt octobre, à seize heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Edouard FRITCH, le maire. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Mesdames Yvette LICHTLE et Eliane LECHENE, ont été désignées pour remplir cette fonction.						
Date d'affichage : 13 OCTOBRE 2016							
Date d'affichage du compte-rendu : 20 OCTOBRE 2016							
Date d'affichage de la présente délibération : - 2 NOV. 2016							
Résultats des votes :							
VOTANTS	30						
POUR	30						
CONTRE	00						
ABSTENTION	00						
La délibération est adoptée à l'unanimité.							
<table> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td><td>33</td></tr> <tr> <td>PRESENTS</td><td>21</td></tr> <tr> <td>PROCURATION</td><td>09</td></tr> </table>		ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	21	PROCURATION	09
ELUS EN EXERCICE	33						
PRESENTS	21						
PROCURATION	09						

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH	X		
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO	X		
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE		X	Eliane LECHENE
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE	X		
M. Jean-Claude PAQUIER		X	Miriama MACE
Mme Doris RAUFEA née DROLLET		X	Maire SVARC
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA		X	Thilda HAREHOE
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE	X		
M. Christophe TEAO		X	Rosana TEHOIRI
Mme. Riveta URAHUTIA		X	Heimana TAURAA
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT		X	Yvette LICHTLE
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE		X	Lorraine HUNTER
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE		X	
Mme Keehi WONG		X	
M. Raiarii TETOOFA		X	
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA	X		
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

DELIBERATION N° 134 /2016 DU 20.10.2016**Approuvant le projet « Aide à la parentalité sur Tuterai Tane Maternelle».****LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE****Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;****Sous la présidence du maire de la commune ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'arrêté n° 234/IDV du 27 avril 2005 modifié instituant le syndicat mixte pour la gestion du contrat de ville de l'agglomération de Papeete ;
- VU le contrat de Ville de l'agglomération de Papeete signé le 30 juin 2015 entre l'Etat, la Polynésie française, les communes de Arue, Faava, Mahina, Moorea-Maiao, Paea, Papara, Papeete, Pirae et Punaauia et le syndicat mixte de l'agglomération de Papeete ;
- VU l'avis du Comité de Pilotage du Contrat de Ville en date du 30.09.2016 ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 20.10.2016 ;

ADOpte A L'UNANIMITE	
VOTANTS	30
POUR	30
CONTRE	00
ABSTENTION	00

ADOPTE :

Article 1^{er} : Le projet « Aide à la parentalité sur Tuterai Tane maternelle » est approuvé.

Article 2 : Le coût total du projet est estimé à la somme de trois cent quatre-vingt-sept mille deux cents francs toutes taxes comprises (387 200 F CFP TTC).

Article 3 : Le plan de financement est arrêté comme suit :

Coût total de l'action (TTC)	387 200 F CFP (100%)
Participation du syndicat mixte pour la gestion du C.U.C.S	193 600 F CFP (50%)
Fonds propres de la commune	193 600 F CFP (50%)

Article 4 : Le maire, ou en cas d'empêchement son adjoint dans l'ordre du tableau, est autorisé à signer la convention de financement mettant en œuvre le plan de financement comme stipulé à l'article précédent.

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Article 6 : Le Directeur général des services, le chef de service de l'action sociale et éducative et le chef des ressources sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le maire empêché

Le Maire,
Le 1^{er} Adjoint,


Mme Yvette LICHTLE



Edouard FRITCH

Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le **31 OCT. 2016** et publication du **- 2 NOV. 2016**

Pour le maire empêché
Le 1^{er} Adjoint,


Mme Yvette LICHTLE
Edouard FRITCH
Le Maire

